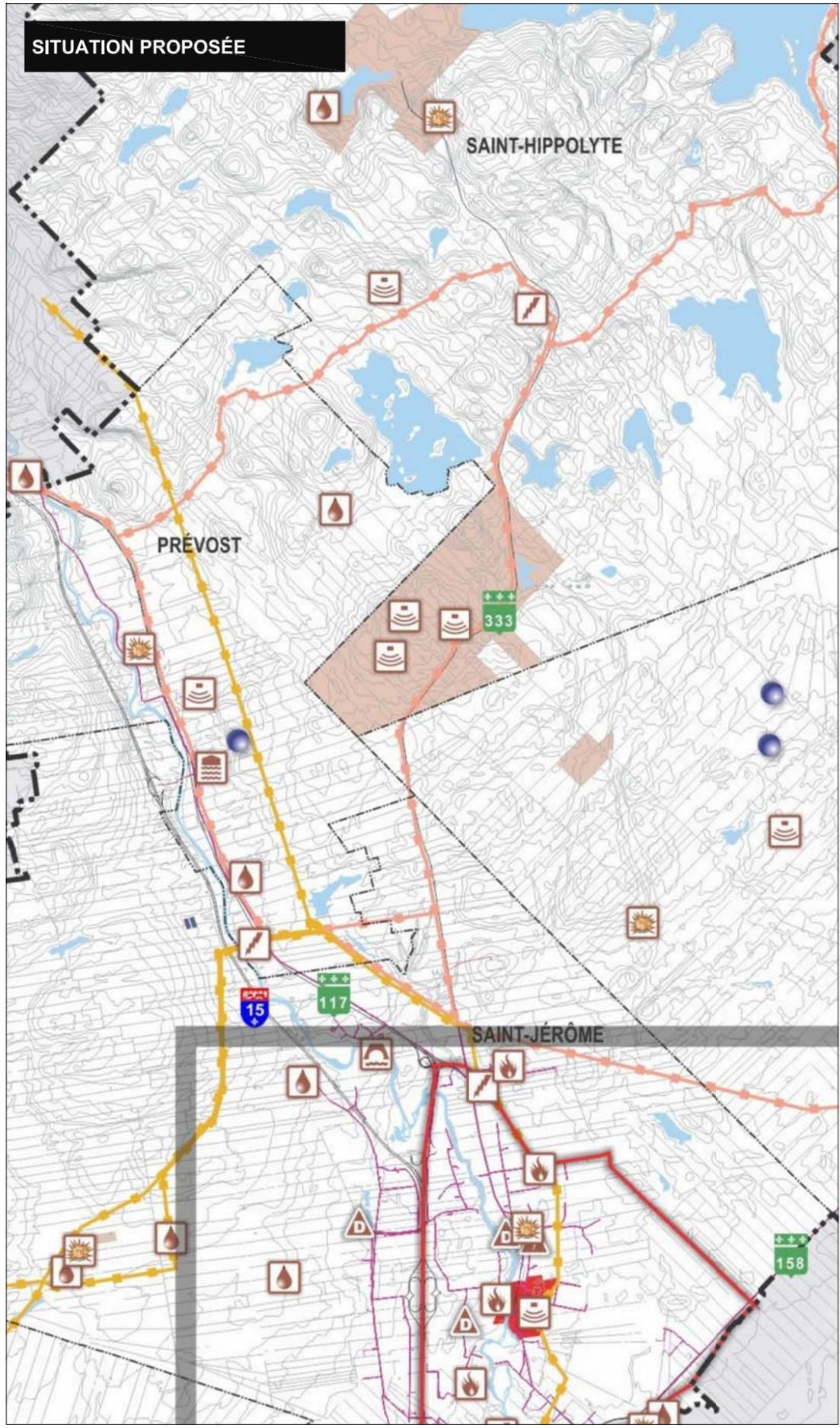
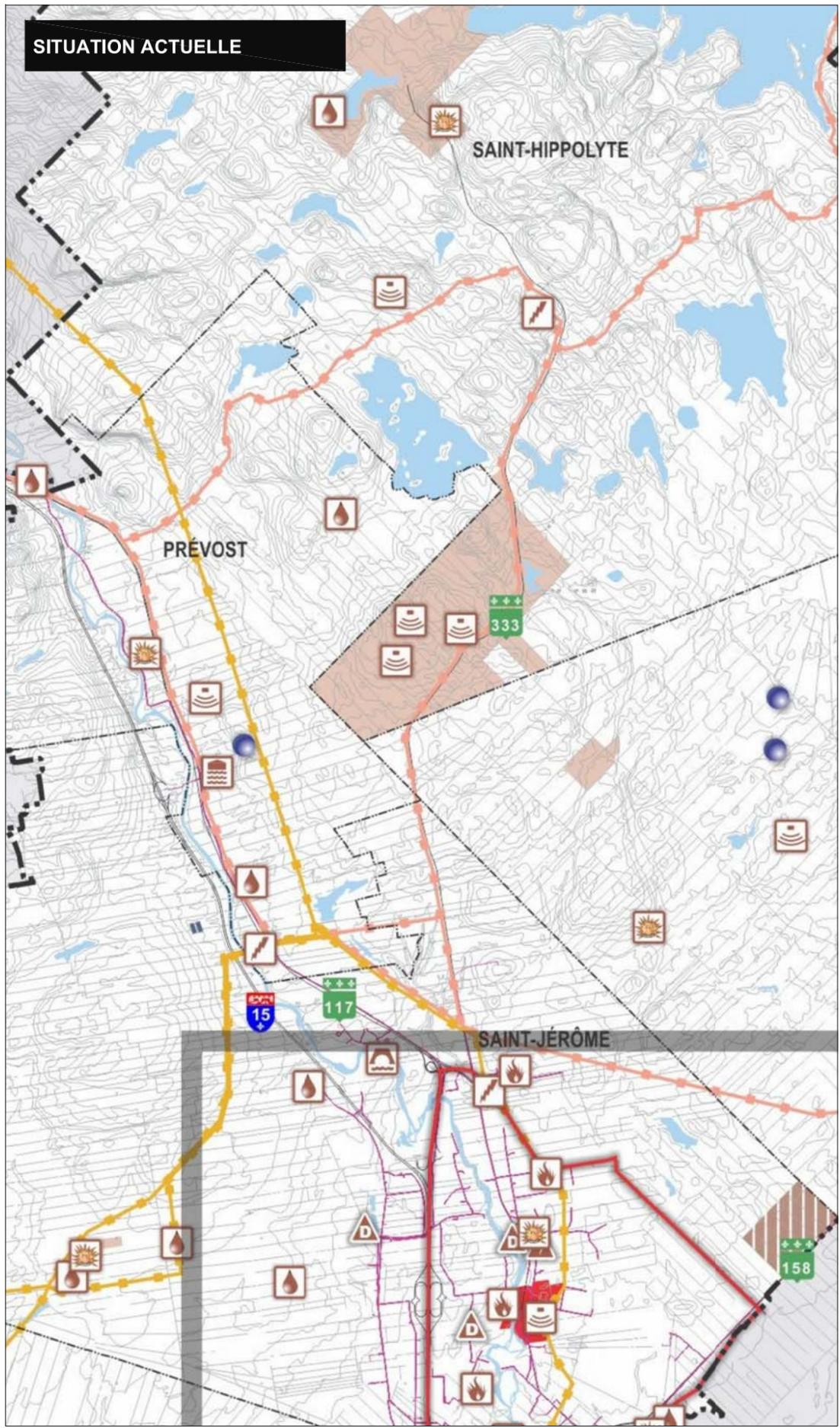


ANNEXE I

PLAN 8

ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES



Règlement numéro 266-13 modifiant le plan 8 «Équipements et infrastructures» du règlement numéro 188-07 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé afin de modifier les limites du territoire de Saint-Hippolyte et de la MRC de la Rivière-du-Nord, de supprimer le périmètre de compostage et de traitement de boues de fosses septiques sur le territoire de Saint-Jérôme et de modifier le libellé de la légende relative au périmètre d'élimination, d'entreposage et de traitement de matières résiduelles ainsi que de traitement et de compostage de boues de fosses septiques

- PÉRIMÈTRES DE LOCALISATION DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS**
- RAYONNEMENT RÉGIONAL
 - RAYONNEMENT MUNICIPAL
- INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE**
- ☉ SOURCE D'EAU POTABLE
 - 🏠 STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
 - 🌊 ETANG AÉRÉ
 - 🌊 RÉSERVOIR DE SURFACE
- INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**
- LIGNE DE 69 kv
 - LIGNE DE 120 kv
 - LIGNE DE 735 kv
 - 🏢 POSTE DE DISTRIBUTION
 - ⚡ CENTRALE DE PRODUCTION
 - 🏗️ BARRAGE
- INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE DISTRIBUTION DE GAZ**
- 🏠 BÂTIMENT
 - RÉSEAU DE DISTRIBUTION
- INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATION**
- 📶 TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION
- INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS RELIÉS À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 🏠 PÉRIMÈTRE D'ÉLIMINATION, D'ENTREPOSAGE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS SOLIDES ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, AINSI QUE DE TRAITEMENT ET DE COMPOSTAGE DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES ET AUTRES MATIÈRES
 - 🏠 PÉRIMÈTRE DE COMPOSTAGE ET DE TRAITEMENT DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES ET AUTRES MATIÈRES
 - ⚠️ SITE DE DÉCHETS DANGEREUX
- AUTRES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS**
- 🏠 CASERNE DE COUVERTURE DE RISQUE D'INCENDIE

ANNEXE «I»

A. Lépinoux
préparé par

N. Martin
approuvé par

V. Ross
dessiné par

302 B-000014
dossier

Mars 2013
date

_____ maire

_____ secrétaire-trésorier

